

DISCOURS D'INVESTITURE

12 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les Hauts magistrats,

Monsieur le président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,

Chère Dominique de la Garanderie, Chère Christiane Feral Schuhl,

Une pensée pour le Président Alain Hollande qui ne peut être des nôtres ce soir, chez qui s'est décidée ma candidature en présence de Paul Albert Iweins, Thierry Wickers, Jean Jacques Uettwiller et Jean Luc Médina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement !

Monsieur le Bâtonnier, Cher Frédéric,

Madame la Vice-Bâtonnière, Chère Dominique,

Monsieur le Vice-Bâtonnier, mon Cher Basile,

Mesdames et Messieurs les Membres et anciens Membres du Conseil de l'Ordre, et du Conseil National des Barreaux,

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

Mesdames et Messieurs les membres des services de l'Ordre,

Mes Chers amis, Chers tous,

Merci à tous pour votre présence ce soir, qui nous fait chaud au cœur !

Le moment n'est sans doute pas venu de céder à l'émotion... Quoique !...

L'émotion est contagieuse et je ne résiste pas, ce soir, à la tentation de la partager avec vous ! /

Partager... /

Un mot que vous entendrez souvent au cours de ces deux années.

Mes premières pensées vont avant tout à mes associés et collaborateurs, je ne serais pas là sans leur soutien.

A ma famille et proches amis, « Ma Tribu », comme j'ai pour habitude de l'appeler avec une tendresse infinie, indéfectible.

Cette famille qui m'a construite, façonnée, entourée d'amour, de croyance en des valeurs, et en la vie, en ce qu'elle donne, reprend parfois...

Sur ce chemin,

Le destin m'a fait rencontrer Basile. (Sourire)

Un coup de cœur qui porte non seulement un nom qui nous est cher à tous : ADER, Henri Ader, mon Bâtonnier doyen et l'un des pères du Règlement intérieur National... / Patschique, Sophie...

mais aussi un prénom prédestiné : BASILE...

BASILE ! dont les compétences, les qualités et les valeurs, me sont si précieuses.

Nous sommes unis par une complémentarité et une complicité (*sourire*) qui sont indispensables pour la conduite des réformes que nous souhaitons mener.

Frédéric, Cher Frédéric,

Je tenais à te remercier de m'avoir associée, durant cette année, me faisant ainsi découvrir les arcanes et les coulisses de cette fonction à laquelle j'accède.

Etre sensible et cultivé tu fais souvent allusion à Voltaire, rappelant :
« J'aurais voulu être avocat. C'est le plus bel état du monde ».

D'avocat, tu es devenu Bâtonnier.

Ton Bâtonnat,

Tu l'as mené à la force du poignet n'hésitant jamais à jongler au gré des événements, chaos / calme / chaos,

Tout à la fois diplomate et décideur et surmontant les moments de fortes tempêtes.

Tu es monté au front chaque fois que notre profession était menacée, qu'il s'agisse de notre secret, de notre indépendance, de l'accès au droit. Avec Basile, nous reprendrons le flambeau...

Durant ces deux années,

Tu nous as redonné espoir en l'Europe,

Sa construction par le Droit. //

Le Droit !

Mon credo : Le droit est partout ! les avocats doivent être partout ... !

C'est à nous tous qu'il incombe de réformer en profondeur une profession et un Ordre qui doivent affronter les intempéries, / à moins de nous résigner, pâles copies de nos ancêtres figées par Daumier / ce qui est exclu !

Avec Basile, nous voulons insuffler un SOUFFLE NOUVEAU !

On peut TOUT ce qui ne dépend QUE de NOTRE VOLONTE.

Nous allons vous convaincre que « *L'ORDRE EST A VOUS* » ! **L'ORDRE C'EST VOUS !**

Il est donc essentiel, voire vital, de réformer et moderniser notre Ordre.

J'entends par là que l'Ordre des avocats se doit d'être connecté.

Connecté au service des autres. //

Cette connexion induit que l'entre soi n'est pas, n'est PLUS de mise.

Cet entre soi qui génère cloisonnement et exclusion.

Cet entre soi, ennemi farouche d'un Barreau que nous souhaitons **inclusif**.

Moderniser l'Ordre suppose une transparence et de nouvelles règles / une autre façon de communiquer.

- Dorénavant, au nom de cette transparence, de ce besoin de clarté,

Avec nos membres du Conseil de l'Ordre particulièrement mobilisés et la nouvelle commission « réforme et modernisation de l'Ordre », nous allons procéder sans délai à des appels à candidatures pour les missionnés, des appels à « candidatures ciblées ».

Dans cette perspective, nous allons mettre en place une plateforme dédiée sur le site de l'Ordre, qui précisera les tarifs proposés.

Les règles doivent être précises et explicites.

Réformer également les élections, la communication, la discipline, le train de vie de l'Ordre.

- Il est inéluctable que nous procédions à une réduction des dépenses.

Il ne s'agit nullement de mener une politique d'austérité mais de remettre de l'ordre dans nos comptes, d'établir des priorités, de cesser de jouer aux « vases communicants ».

Pour ce faire, notre budget Ordre et CARPA est d'ores et déjà, en moyenne, en réduction d'environ 10%, hors les nouvelles charges liées au déménagement vers le nouveau palais.

- Nous ne serions pas dignes de notre mission si nous n'envisagions pas de faciliter votre quotidien.

Un Ordre connecté, c'est aussi cela.

La norme ISO instaurée par le Bâtonnier Castelain va être complétée.

Vont être instaurés des délais de réponses aux demandes d'avis des avocats, ce qui correspond à vos préoccupations légitimes.

Nous ne saurions accepter que se creuse ce fossé que vous déplorez entre l'Ordre et le Barreau. **Comblons à jamais ce fossé !**

Nous ne saurions ainsi davantage accepter, par exemple, que la Soirée du Bâtonnier qui couronne la Rentrée Solennelle demeure l'apanage de quelques privilégiés.

Cette soirée, c'est la vôtre ! Nous réfléchissons à la redéfinir tant sur le fond que la forme.

Elle doit être ouverte à tous et chacun doit pouvoir y assister. J'entends que cette soirée, comme pour TOUT ce qui concerne l'Ordre, soit ouverte à TOUS les avocats de notre barreau.

Un Ordre connecté se doit d'aller à votre rencontre.

Pour cela,

Nous allons nouer un véritable dialogue : avec vous tous ! Avocats, Cabinets, Associations, Syndicats, tous les Avocats...

Ce dialogue qui consiste non pas seulement à être à votre écoute en aval, mais aussi en amont, et à titre préventif dès que des difficultés seraient susceptibles de porter atteinte à l'exercice serein de vos activités et à la pérennité de nos cabinets.

Les colonnes revues continueront naturellement d'être un de ces espaces de dialogue renouvelé.

Mais ce dialogue, nous l'amplifierons en venant avec les MCO à votre rencontre, à votre écoute au sein même de vos cabinets.

En cela,

Nous souhaitons être un Ordre exemplaire, au service de toutes et tous.

- Il est grand temps que les plaintes relatives aux mauvais traitements, au harcèlement, aux discriminations ne se limitent pas à de vains mots, de vaines promesses et qu'ils soient poursuivis.

Il ne s'agit pas de se donner bonne conscience.

Il faut agir !

Que les règles et conditions de la collaboration libérale des jeunes Avocats soient enfin assainies et respectées !

Que les femmes cessent d'être remerciées dès lors qu'elles annoncent leur maternité et cessent de quitter la profession au bout d'une dizaine d'années, exclues de l'association, écartées des beaux dossiers, avec des rémunérations réduites à la moitié de celles des hommes.

Comme nous nous y sommes engagés seront mis en place une avance de trésorerie, des indemnités maternité pour les cabinets qui en ont besoin et en feront la demande / et un référent collaboration à l'Ordre.

Ceci sera une des priorités de notre Bâtonnat !

- Un Ordre connecté doit être à même de transmettre.

L'Ordre est un passeur.

C'est dans cet esprit que nous avons procédé avec Alienor CAVARROC à une refonte totale de l'enseignement dispensé à l'EFB avec une nouvelle direction. Je remercie le professeur Pierre Berlioz d'avoir accepté d'en être le directeur et Jean Michel Darrois d'être le parrain de la prochaine promotion.

Les enseignements doivent être ancrés dans les réalités de la vie économique de nos clients et de nos cabinets.

Ils doivent être exclusivement professionnalisant. Avec, pour les élèves avocats, nos futurs confrères, des ateliers en cabinets et dans des salles d'audience avec des auditeurs de justice.

Nous organiserons des séances de networking avec nos clients et d'autres professionnels du droit. D'ores et déjà, Stéphanie Fougou Présidente de l'AFJE et Nicolas Guérin du Cercle Montesquieu m'ont donné leur accord.

Nous ferons appel à tous vos cabinets pour œuvrer en ce sens.

Nous allons mettre à l'EFB à la disposition de l'Incubateur du Barreau de Paris un espace connecté afin qu'ils deviennent, avec le LAB EFB - que nous créons - et la commission numérique de l'Ordre, des forces de propositions dans le cadre de l'innovation que nous devons accompagner.

Cette innovation qui nécessite que nous épousions ensemble le virage de l'ère numérique.

- L'ère numérique, les réseaux sociaux, la justice prédictive, la blockchain, les algorithmes...

Demeurons vigilants, mais surtout ne soyons pas frileux...

Nous ne saurions accepter que les legaltechs prennent l'avantage.

Il y va de notre pérennité, mais aussi et surtout de l'intérêt même des justiciables susceptibles d'être abusés.

Nous allons aider les cabinets à mettre en place des outils et des plateformes connectées aux justiciables afin d'être à même de répondre à leurs demandes.

Il est également vital qu'acteur de l'avenir, Notre avenir, nous ne renions pas ce qui fonde notre identité.

Cette identité empreinte d'humanité, de délicatesse.

Cette valeur ajoutée qui est la nôtre et puise sa vitalité, sa crédibilité dans nos compétences et nos règles déontologiques.

- Un Ordre connecté à son Barreau suppose un Barreau participatif, force de propositions

Le Barreau de Paris se doit d'être force de propositions, de projets de textes. Par ex : la force exécutoire de l'acte d'avocat ; ou les chantiers de la Justice.

Tel est l'objet de la création de « L'Atelier du Barreau de Paris ».

Cet atelier sera composé de professeurs de droit, d'experts, de membres du Conseil de l'Ordre.

Ce que Basile Ader et moi-même avons dénommé « Les 3 R » :

- *Réflexion, Recherche, Rédaction.*

Vous connaissez tous mon attachement au Conseil National des Barreaux et notre souhait de parler d'une seule voix.

Nous y travaillerons avec « La nouvelle Commission Conseil National des Barreaux ».

Il est essentiel que tous nos élus MCO et MCNB soient à nos côtés et travaillent ensemble afin que nos projets soient soumis aux Pouvoirs Publics et portés d'une seule et même voix.

Comment être crédibles et efficaces dans l'éparpillement et la dissonance ?

Nous comptons pour ce faire sur tous nos élus ! Et naturellement sur notre future présidente du CNB.

➤ Dans quatre mois,

Nous allons voguer vers de nouveaux rivages, rejoindre notre nouveau Tribunal.

Je sais que cette installation n'est pas sans susciter des inquiétudes.

Je tiens à vous rassurer !

Nous vous informerons très complètement sur cette nouvelle installation du Tribunal de grande instance et des Tribunaux d'instance.

En tout premier lieu,

Je souhaite remercier chaleureusement ici Monsieur le Président Hayat, Madame le Procureur Houlette et Monsieur le Procureur de la République, François Molins.

Ils nous apportent un soutien inestimable afin que nous puissions circuler le plus aisément possible au sein de ce nouvel espace.

Un espace empreint de convivialité,

Un espace orienté vers la lumière.

Un espace dont je ne doute pas un seul instant qu'il est de nature à favoriser les relations avocats/magistrats tant il est incontestable que nous servons les uns et les autres, chacun à sa place, la Justice.

Nous nous efforcerons de régler le plus rapidement et le plus efficacement possible les questions d'accès afin que la sérénité perdure.

Ce sentiment de sérénité,

Vous le trouverez en 2019 au sein de la future Maison des Avocats. Nous y œuvrons.

Une maison, LA VOTRE, connectée à votre service et celui de vos clients.

Elle sera dotée d'un « Business Center », d'espaces vous permettant d'y travailler et de les recevoir.

Une maison des avocats connectée grâce à l'Incubateur du Barreau de Paris qui la rejoindra ensuite et une BiblioTECH.

Je suis persuadée que ces nouvelles installations, une fois les appréhensions balayées, vont être synonymes d'un nouveau départ sous le signe de la réussite.

Barreau de Cour, nous veillerons à conserver au Palais de justice tous les espaces qui nous sont nécessaires pour assurer nos missions dans l'intérêt des justiciables, de nos clients.

- J'ai la chance d'être le 220ème Bâtonnier, mais seulement la 3^{ème} femme, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris.

Un honneur... de vous servir/une responsabilité dont nous prenons toute la mesure avec Basile/.

Une femme Bâtonnier de Paris ne doit plus être un évènement, mais doit devenir naturel.

J'emploie volontairement le mot « chance » car je suis une de ces encore trop peu nombreuses avocates associées en charge d'un département au sein d'un cabinet d'affaires international.

Ce « statut » ne m'empêche nullement de me tourner vers tous les avocats, quelles que soient leurs structures, leurs modes d'exercice et la taille de leur cabinet.

Nous aurons toujours des cabinets de niche et des cabinets généralistes.

Ils sont indispensables au maintien de notre diversité, à la proximité due aux justiciables.

Enfin,

Ne perdons pas de vue que bâtisseur de la grande profession du droit,

Il nous faut appréhender avec enthousiasme l'interprofessionnalité.

Là encore,

Il y va de notre pérennité et de notre compétitivité.

A l'ère de la mondialisation, il serait pour le moins contre-productif de ne pas nous rapprocher d'autres professions afin de mutualiser nos savoir-faire.

Pourquoi un avocat spécialisé en droit de l'art ne travaillerait-il pas avec un commissaire-priseur/des experts ?

La loi Macron nous offre la possibilité d'élargir nos champs d'activités.

Là aussi,

Ne soyons pas frileux, ne demeurons pas, là encore, dans l'entre soi et soyons enthousiastes, entreprenant... Saisissons ces opportunités et les nouveaux métiers.

Ouvrons-nous encore davantage à la médiation, aux modes alternatifs de règlement des différends.

Soyons acteurs d'une justice apaisée, plus sereine, moins conflictuelle grâce à eux et à l'acte d'avocat.

Ouvrons-nous enfin encore davantage à l'international !

Faisons rayonner notre droit et nos cabinets au-delà de nos frontières.

Paris - une des villes les plus attractives du monde - doit être plus que jamais / grâce à nous « Paris Place de droit, de l'arbitrage, des MARD et du numérique ».

Forte d'une tradition de plusieurs siècles d'excellence en matière juridique, Paris est l'une des principales places de droit au monde, notamment grâce au dynamisme et la vitalité de notre barreau, un des tous 1^{er} barreaux d'Europe, et, historiquement engagé.

Demain,

Lors du colloque « *Paris, Juridiction commerciale internationale* », qui se tiendra à 15 heures au tribunal de commerce de Paris, sous la présidence de Madame le Garde des Sceaux, en présence de Madame le 1^{er} Président Arens et du Président du tribunal de commerce, Monsieur Messinesi, nous annoncerons **ensemble** la création de la « Cour Internationale de Paris » et, nous préparerons la signature des protocoles avec la cour et le tribunal, en janvier 2018.

Un défi, un pas de géant vers notre avenir.

Cet avenir qui s'annonce glorieux :

- Paris va accueillir l'Autorité Bancaire Européenne, qui quitte Londres en raison du Brexit.
- Paris va être le siège de la « Division centrale de la Juridiction européenne unifiée des brevets ».

- Enfin, accompagnons et favorisons l'harmonisation de nos législations ; adoptons un Code européen des affaires afin que Droit rime avec Economie.

Quels que soient les obstacles que nous avons à surmonter et que nous surmonterons, tous ensemble,

Notre profession a de beaux jours devant elle.

Cette profession que nous allons réformer,

Et/ Nous serons un Bâtonnat de réformes,

Ce qui implique de revoir notre règlement intérieur,

De dépoussiérer ce qui nous freine.

Nous le ferons ensemble, tous ensemble !

Avec les services de l'Ordre et nos élus au Conseil de l'Ordre et au CNB,

Grâce au dévouement des femmes et des hommes qui les composent,

Démontrant ainsi que nous sommes un barreau impliqué, novateur,

Un Barreau participatif.

Nous comptons sur vous tous !

Marie-Aimée PEYRON

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris